

**L'agglo Foix - Varilhes**  
**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT 2024**

<b>N°001 du 10/01/2024</b>	Convention de constitution de servitude de passage, signée avec la société Enedis, d'une ligne électrique souterraine de 20 000 volts grevant la parcelle ZL 311 Zone de Graussette sur la commune de Verniolle. Cette opération foncière sera traitée par l'étude Légapôle Notaires Toulouse et les frais et taxes, issus de la constitution de l'acte notarié, seront à la charge de la société Enedis. Une indemnité de 75€ sera versée pour les dommages encourus.
<b>N°002 du 10/01/2024</b>	Exercice du droit de préemption pour acquérir la parcelle cadastrée section A 4105 sise à la zone d'activité de Permilhac à Foix d'une superficie totale de 2 ha 30 a 42 ca, appartenant à la société à responsabilité limitée Le Blanc Coulon au prix de 400 000€ HT auquel s'ajoutent les frais d'actes.
<b>N°003 du 11/01/2024</b>	Avenant n°1 au marché public signé avec la société LCD Vision portant sur l'acquisition et équipement en système audio/vidéo et visioconférences pour l'extension du pôle services. L'avenant a pour objet l'introduction de moyens techniques supplémentaires permettant de répondre à un besoin non prévu initialement et la suppression d'un écran de projection sur cadre 175x280 initialement prévu dans le marché. Le montant de l'avenant s'élève à 3 779,22€ HT, soit 4 535,06€ TTC portant le nouveau montant du marché public à 28 417,18€ HT.
<b>N°004 du 11/01/2024</b>	Approbation du plan de financement prévisionnels pour des travaux de grosses réparations de chaussée sur voiries communales et intercommunales et demande de subvention auprès de l'État. Le montant total du projet est de 1 165 937,50€ HT, la subvention sollicitée au titre de la DETR est de 30%, soit 350 000 €, soit un autofinancement de 815 937,50€.
<b>N°005 du 12/01/2024</b>	Dépôt de la candidature de L'agglo Foix-Varilhes à l'appel à projets AVELO 3 de l'Ademe. Cet appel à projet propose quatre axes : le soutien à la construction d'une politique cyclable via le financement d'études, le soutien à l'expérimentation de services vélo dans les territoires, le soutien à l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire et le soutien à l'animation pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire.
<b>N°006 du 19/01/2024</b>	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée à titre gratuit avec la commune de Montgailhard relative à l'aménagement de deux candélabres aux quais de bus des arrêts Purple Campus. La délégation de maîtrise d'ouvrage s'opère au bénéfice de L'agglo Foix-Varilhes qui prend en charge la réalisation des études et travaux et assure le financement des aménagements.
<b>N°007 du 19/01/2024</b>	Avenant n°3 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une résidence autonomie à Foix suite à la fusion-absorption de la société Woodstock Paysage en Toponymy.
<b>N°008 du 30/01/2024</b>	Convention de mise à disposition signée avec la commune de Foix des services cuisine centrale et entretien de locaux dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires du mercredi après-midi et accueils extrascolaires. La convention est prévue à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 30 août 2024, renouvelable par tacite reconduction deux fois par période d'un an soit jusqu'au 31 août 2026. Le coût de la prestation d'entretien est de 20€ par heure avec une estimation de 240 heures sur une année civile et le coût du service repas est de 7€ par repas avec une estimation de 7 800 repas par année civile.
<b>N°009 du 30/01/2024</b>	Convention cadre signée avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ariège pour la fourniture d'informations statistiques afin de rédiger des documents qui requièrent des données statistiques détenues par la Caf de l'Ariège, concernant l'activité des assistantes maternelles libérales et plus généralement l'activité des accueils du jeune enfant.
<b>N°010 du 12/02/2024</b>	Attribution de subventions à huit propriétaires occupants pour des dossiers au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah pour un montant de 16 763,20€.

<b>N°011 du 12/02/2024</b>	Attribution de subventions à trois propriétaires occupants, concernant des dossiers autonomie à la personne » au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah pour un montant de 1 153,15€.
<b>N°012 du 19/02/2024</b>	Convention de mise à disposition avec la commune de Foix pour une partie du service conservatoire de musique et de théâtre à hauteur de 22h30 par semaine pour l'année scolaire 2023-2024, renouvelable deux années scolaires en sus.
<b>N°013 du 19/02/2024</b>	Convention de mise à disposition signée avec la commune de Varilhes pour une partie du service conservatoire de musique et de théâtre à hauteur de 3h par semaine pour l'année scolaire 2023-2024, renouvelable deux années scolaires en sus.
<b>N°014 du 19/02/2024</b>	Convention de mise à disposition ponctuelle de personnels qualifiés signée avec la commune de Foix auprès du service sécurité incendie et aide aux personnes pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement de l'espace culturel Olivier Carol.
<b>N°015 du 19/02/2024</b>	Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels du projet de sécurisation du site des Forges de Pyrène pour un montant total de 78 142,50€ HT. L'agglo Foix-Varilhes sollicite l'État pour un montant de 39 071€ (soit 50%).
<b>N°016 du 21/02/2024</b>	Renouvellement du contrat de maintenance signé avec la société Aesis afin de sécuriser accès internet public dans les médiathèques. L'abonnement annuel pour 18 licences postes s'élève à un montant de 106,09€ HT par licence, soit un montant annuel de 1 909,62€ HT.
<b>N°017 du 21/02/2024</b>	Sollicitation de subvention auprès de l'État-Anah, du Conseil départemental de l'Ariège et de la Caisse des dépôts et consignations/Banque des territoires dans le cadre du suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (Opah-RU) et de revitalisation des périmètres ORT des centres anciens de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard 2021-2026) pour l'année 2024.
<b>N°018 du 21/02/2024</b>	Sollicitation de subvention auprès de l'État et du Conseil départemental de l'Ariège dans le cadre du suivi-animation du programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat 2021-2026 pour l'année 2024.
<b>N°019 du 26/02/2024</b>	Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise spécifique au projet d'hébergements touristiques privés qualifiés meublés hôtels de tourisme porté par SAS Le Pyrene hôtel à Foix. Cette subvention est d'un montant de 7 240€. L'agglo délègue au Département de l'Ariège la totalité de cette aide.
<b>N°020 du 29/02/2024</b>	Convention de reversement de l'indemnité d'assurance signée avec la commune de Foix suite à un sinistre d'un dégât des eaux survenu le 11 mai 2022 au centre culturel Olivier Carol. La société Axa, assureur de l'entreprise SAS Midi Aquitaine Etanchéité, a reconnu la responsabilité de son assuré et a proposé, le 8 décembre 2023, de verser à la commune une indemnité de 57 767,88 €. La commune de Foix reverse le montant de cette indemnité à L'agglo Foix-Varilhes.
<b>N°021 du 04/03/2024</b>	Attribution d'une subvention à un propriétaire bailleur au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 3 820,15€.
<b>N°022 du 04/03/2024</b>	Attribution de deux subventions aux propriétaires bailleurs au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant total de 42 558,86€. Un des bailleurs réhabilite cinq logements dégradés et l'autre réalise des travaux lourds pour deux logements.
<b>N°023 du 06/03/2024</b>	Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels des travaux d'amélioration des équipements aquatiques pour l'année 2024 pour un montant total de 102 432,85€ HT. L'agglo Foix-Varilhes sollicite le Conseil départemental de l'Ariège au titre du FDAL 2024 pour un montant de 50 000€.
<b>N°024 du 06/03/2024</b>	Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise spécifique au projet d'hébergements touristiques privés qualifiés meublés de tourisme porté par Madame Marrot. Cette subvention est d'un montant de 20 000€. L'agglo délègue au Département de l'Ariège la totalité de cette aide.

<p><b>N°025 du 18/03/2024</b></p>	<p>Convention avec la Caisse d'allocations familiales concernant les aides aux temps libres pour les accueils collectifs de mineurs et des séjours courts au titre d'une activité accessoire à l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2024. Le montant de l'enveloppe attribuée pour 2024 est de 15 000€.</p>
<p><b>N°026 du 18/03/2024</b></p>	<p>Convention de prestation de service signée avec la Communauté professionnelle territoriale de santé Ariège Pyrénées dont l'objectif est de lutter contre la désertification médicale et permettre un meilleur accès aux soins pour l'ensemble des habitants du territoire. La CPTS réalise une étude portant sur la démographie médicale du territoire de L'agglo Foix-Varilhes et ses enjeux moyennant une contrepartie financière de 870€.</p>
<p><b>N°027 du 18/03/2024</b></p>	<p>Contrat signé avec la société APE pour l'acquisition et l'installation d'un système de vidéoprotection pour la résidence autonomie gérée par le CIAS L'agglo Foix-Varilhes, pour un montant de 6 757,30€ TTC.</p>
<p><b>N°028 du 18/03/2024</b></p>	<p>Contrat signé avec le bureau Dekra pour une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 2 dont le montant de la mission s'élève à 4 690,40€ HT, soit 5 628,48€ TTC, pour la création du pôle d'échanges multimodal sur la commune de Varilhes.</p>
<p><b>N°029 du 25/03/2024</b></p>	<p>Convention d'occupation du domaine public signée avec la société Cheval en rênes pour la mise à disposition à titre gratuit de pâturage à destination de chevaux afin de préserver des espaces naturels intercommunaux. La présente convention est consentie et acceptée pour une durée d'un an à partir du 2 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite maximale de trois ans.</p>
<p><b>N°030 du 25/03/2024</b></p>	<p>Convention d'honoraires signée avec la SELARL D4 Avocats Associés dans le cadre de l'accompagnement juridique de la délégation de service public pour l'exploitation de service de transport public routier de voyageur et de transport à la demande. Le Cabinet pourra être saisi pour la rédaction d'analyses juridiques, du conseil juridique téléphonique, la représentation de L'agglo en justice en demande comme en défense et la rédaction ou la lecture d'actes juridiques. Le taux horaire est fixé à 150 € HT et la présente convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable tacitement à chaque échéance annuelle pour une nouvelle période d'un an.</p>
<p><b>N°031 du 02/04/2024</b></p>	<p>Contrat signé auprès de l'UGAP pour la société Kelio portant sur un abonnement de 3 ans à l'accès au service en SaaS (solution de gestion des temps et des activités afin notamment de faciliter la mise en place de la réorganisation des temps de travail) pour un effectif maximum de 300 personnes, pour un montant total de 29 345,35 € HT, des prestations de paramétrage et de mise en service pour un montant total de 16 002,88 € HT et des formations pour un montant total de 5 873,67 € HT. Le contrat est établi pour une durée de 3 ans, à compter du 2 septembre 2024.</p>
<p><b>N°032 du 02/04/2024</b></p>	<p>Approbation de la proposition de Véritas pour des missions de contrôle technique sur la rénovation de la salle omnisport de L'agglo à Ferrières. Le montant s'élève à 950 € HT soit 1 140 € TTC.</p>
<p><b>N°033 du 02/04/2024</b></p>	<p>Contrat signé avec le cabinet Arragon Ingénieurs - Conseils SA afin d'élaborer un zonage d'eaux pluviales urbaines sur le territoire intercommunal. Le montant global s'élève à 7 395 € HT soit 8 874 € TTC.</p>
<p><b>N°034 du 02/04/2024</b></p>	<p>Contrat signé avec la société SOGEFI pour l'accès à une solution d'information géographique. Celle-ci propose l'accès aux licences mon territoire carto, réseaux humides/eaux pluviales, administration Aramis et aux prestations d'intégration pour un montant de 14 790 € HT, à des formations aux différents modules pour un montant de 1 350 € HT et la maintenance, l'hébergement et les mises à jour pour un montant de 4 156 € HT. Le contrat est établi pour une durée initiale de 1 an, à compter de la date de mise en service. Il pourra être renouvelé une fois par reconduction expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 2 ans.</p>
<p><b>N°035 du 02/04/2024</b></p>	<p>Retrait de la décision n° 2024/006 du 19 janvier 2024 portant approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'aménagement de deux candélabres au quai de bus Purple Campus sur la commune de Montgailhard.</p>

<b>N°036 du 15/04/2024</b>	Contrat signé avec l'APAVE afin de souscrire une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 2 pour la réhabilitation de la médiathèque de L'agglo à Foix. Le montant global de la mission s'élève à 5 940 € HT, soit 7 128 € TTC.																																			
<b>N°037 du 15/04/2024</b>	Contrat signé avec l'APAVE afin de souscrire les missions de contrôle technique L / LE / SEI / Hand / F / PS / PSE / Th / ATT Hand / VIEL pour la réhabilitation de la médiathèque de L'agglo à Foix. Le montant global des missions s'élève à 9 670 € HT, soit 11 604 € TTC.																																			
<b>N°038 du 15/04/2024</b>	Acquisition de la parcelle AS 197 sise sur la commune de Foix d'une superficie de 333 m <sup>2</sup> à la SNC Adour Développement Industries et commerces. Le prix d'acquisition a été fixé à 1 €. L'opération foncière sera traitée par l'étude de Maître Soula, notaire à Foix et l'ensemble des frais et taxes, issus de la constitution de l'acte notarié, seront à la charge de L'agglo Foix-Varilhes.																																			
<b>N°039 du 23/04/2024</b>	Vente de la parcelle cadastrée ZL 330 au parc technologique Delta Sud à Verniolle aux sociétés Transports AVS et USIAT. Le terrain est cédé au prix de 20 € HT le m <sup>2</sup> , soit un montant global de 63 540 € HT avec une TVA sur marge de 10 348,52 €.																																			
<b>N°040 du 23/04/2024</b>	Vente de la parcelle cadastrée ZL 333 au parc technologique Delta Sud à Verniolle à la SAS Biard. Le terrain est cédé au prix de 20 € HT le m <sup>2</sup> , soit un montant global de 45 360 € HT avec une TVA sur marge de 7 268,01 €.																																			
<b>N°041 du 23/04/2024</b>	Vente de la parcelle cadastrée ZL 335 au parc technologique Delta Sud à Verniolle à la société Lanjelo. Le terrain est cédé au prix de 20 € HT le m <sup>2</sup> , soit un montant global de 41 540 € HT avec une TVA sur marge de 6 319,42 €.																																			
<b>N°042 du 23/04/2024</b>	Vente de la parcelle cadastrée ZL 334 au parc technologique Delta Sud à Verniolle à la société MP Event. Le terrain est cédé au prix de 20 € HT le m <sup>2</sup> , soit un montant global de 47 080 € HT avec une TVA sur marge de 7 422,78 €.																																			
<b>N°043 du 23/04/2024</b>	Vente de la parcelle cadastrée ZL 328 au parc technologique Delta Sud à Verniolle à la société Stanéo. Le terrain est cédé au prix de 20 € HT le m <sup>2</sup> , soit un montant global de 34 800 € HT avec une TVA sur marge de 5 667,21 €.																																			
<b>N°044 du 23/04/2024</b>	Convention signée à titre gratuit avec les communes de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat pour l'aménagement, l'entretien et le renouvellement des quais de bus de l'arrêt Purple Campus.																																			
<b>N°045 du 23/04/2024</b>	<p>Contrat signé la société Partenaires évènements pour la fourniture avec montage et démontage de chapiteaux pour L'agglo Foix-Varilhes et ses communes membres pour une durée d'un an selon la tarification suivante (la date de début des prestations est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2023) :</p> <table border="1" data-bbox="379 1451 1350 1727"> <thead> <tr> <th>Chapiteaux modulables par taille</th> <th>Prix € unitaire TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100 m<sup>2</sup></td> <td>864</td> </tr> <tr> <td>150 m<sup>2</sup></td> <td>1 296</td> </tr> <tr> <td>200 m<sup>2</sup></td> <td>1 728</td> </tr> <tr> <td>250 m<sup>2</sup></td> <td>2 100</td> </tr> <tr> <td>300 m<sup>2</sup></td> <td>2 520</td> </tr> <tr> <td>Journée supplémentaire (au-delà de 4 à 5 jours)</td> <td>72</td> </tr> </tbody> </table>	Chapiteaux modulables par taille	Prix € unitaire TTC	100 m <sup>2</sup>	864	150 m <sup>2</sup>	1 296	200 m <sup>2</sup>	1 728	250 m <sup>2</sup>	2 100	300 m <sup>2</sup>	2 520	Journée supplémentaire (au-delà de 4 à 5 jours)	72																					
Chapiteaux modulables par taille	Prix € unitaire TTC																																			
100 m <sup>2</sup>	864																																			
150 m <sup>2</sup>	1 296																																			
200 m <sup>2</sup>	1 728																																			
250 m <sup>2</sup>	2 100																																			
300 m <sup>2</sup>	2 520																																			
Journée supplémentaire (au-delà de 4 à 5 jours)	72																																			
<b>N°046 du 29/04/2024</b>	<p>Approbation du dépôt d'un dossier de candidature mutualisé à l'appel à projets « Fonds CHÊNE : saison 3 » (vocation à lever l'ensemble des freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont de la phase travaux liée à la rénovation énergétique de leur patrimoine) et du plan de financement prévisionnels du projet :</p> <table border="1" data-bbox="357 1883 1517 2112"> <thead> <tr> <th></th> <th>TOTAL projet HT</th> <th colspan="3">Subventions</th> <th colspan="2">Autofinancement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Audit énergétique</td> <td>15 000 €</td> <td>ACTEE</td> <td>7 500 €</td> <td>50%</td> <td>7 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>AMO GTC/GTB</td> <td>10 000 €</td> <td>ACTEE</td> <td>5 000 €</td> <td>50%</td> <td>5 000 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL appel à projets</td> <td>25 000 €</td> <td>ACTEE</td> <td>12 500 €</td> <td>50%</td> <td>12 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Étude de faisabilité</td> <td>5 000 €</td> <td>SDE 09 fonds chaleur Ademe</td> <td>3 250 €</td> <td>65%</td> <td>1 750 €</td> <td>35%</td> </tr> </tbody> </table>		TOTAL projet HT	Subventions			Autofinancement		Audit énergétique	15 000 €	ACTEE	7 500 €	50%	7 500 €	50%	AMO GTC/GTB	10 000 €	ACTEE	5 000 €	50%	5 000 €	50%	TOTAL appel à projets	25 000 €	ACTEE	12 500 €	50%	12 500 €	50%	Étude de faisabilité	5 000 €	SDE 09 fonds chaleur Ademe	3 250 €	65%	1 750 €	35%
	TOTAL projet HT	Subventions			Autofinancement																															
Audit énergétique	15 000 €	ACTEE	7 500 €	50%	7 500 €	50%																														
AMO GTC/GTB	10 000 €	ACTEE	5 000 €	50%	5 000 €	50%																														
TOTAL appel à projets	25 000 €	ACTEE	12 500 €	50%	12 500 €	50%																														
Étude de faisabilité	5 000 €	SDE 09 fonds chaleur Ademe	3 250 €	65%	1 750 €	35%																														

<b>N°047 du 29/04/2024</b>	Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels de l'étude énergétique des logements communaux dont le montant total de la réalisation de l'étude est estimé à 40 212 € TTC. L'agglo Foix-Varilhes sollicite : État fonds vert 2024 Ingénierie pour un montant de 28 148 €, soit 70% et le Département de l'Ariège en rénovation énergétique pour un montant de 4 021 €, soit 10%. L'autofinancement s'élève à 8 043 €, soit 20%.
<b>N°048 du 06/05/2024</b>	Attribution de subventions aux propriétaires occupants, dossier autonomie à la personne au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 786,70 €.
<b>N°049 du 06/05/2024</b>	Création d'un poste à durée déterminée dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences au sein du réseau lecture, à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires, pour une durée de 12 mois.
<b>N°050 du 06/05/2024</b>	Attribution du marché public à la SAS AC Environnement d'un montant maximal de 14 610 € HT soit 17 532 € TTC pour la réalisation de 170 diagnostics de performance énergétique du patrimoine communal et intercommunal de L'agglo Foix-Varilhes (170 logements).
<b>N°051 du 13/05/2024</b>	Attribution de subventions aux propriétaires occupants au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 1 525,22 €.
<b>N°052 du 13/05/2024</b>	Prestation de service comprenant les actions éducatives périscolaires – lot n°3 accueils de loisirs périscolaires du mercredi après-midi et accueils de loisirs extrascolaires : avenants n°2 et n°3 au marché public d'un montant respectivement de de 840 € TTC et de 1 760 € TTC, soit un pourcentage d'écart total introduit de 2,12%. Le nouveau montant du marché public est de 2 137 272 € TTC (période de reconduction incluse), PSE : 32 119 € (période de reconduction incluse) et taux de la TVA : non assujetti.
<b>N°053 du 27/05/2024</b>	Convention renouvelée signée avec la Caisse d'allocations familiales concernant l'aide aux vacances enfant versée au titre des séjours organisés pour les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes pour l'année 2024.
<b>N°054 du 27/05/2024</b>	Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels 2024 du poste de direction de projet Action cœur de ville de Foix. Le coût prévisionnel de la mission s'élevant à 62 908,02€ pour l'année 2024, L'agglo sollicite l'Anah à hauteur de 50% au titre de la direction de projet Action cœur de ville de Foix soit un coût prévisionnel de 31 454€.
<b>N°055 du 27/05/2024</b>	Souscription d'un compte à terme auprès du Trésor pour le placement temporaire de l'indemnité contentieuse perçue de la DGFIP. Les principales caractéristiques du placement sollicité, le compte à terme est ouvert auprès de l'État pour un montant de 1 173 000€ pour un placement de 3 mois au taux de rémunération : barème en cours de validité à la date d'ouverture.
<b>N°056 du 27/05/2024</b>	Attribution de subventions à cinq propriétaires occupants au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 11 716,03€.
<b>N°057 du 27/05/2024</b>	Contrat signé avec l'entreprise NOVA SCOP pour un coût de 2 263€ HT, soit 2 715,60€ TTC, correspondant à l'achat de 1 000 exemplaires de papier entête avec cartes intégrées, découpées et plastifiées.
<b>N°058 du 27/05/2024</b>	Contrat signé avec la société Berger-Levrault portant sur le droit d'accès, des prestations de mise en service et de paramétrage pour un montant de 6 034€ HT, des formations pour un montant de 1 190€ HT et un abonnement annuel aux modules et connecteurs pour un montant de 1 047€ HT. Le contrat est établi pour une durée initiale de 1 an, à compter de la date de mise en service. Il pourra être renouvelé 2 fois par reconduction tacite sans que la durée totale ne puisse excéder 3 ans.
<b>N°059 du 31/05/2024</b>	Demande de subvention auprès de la Carsat pour procéder à l'amélioration du cadre de vie de la résidence autonomie, selon le plan de financement suivant :

	<b>Nature de la dépense</b>	<b>Total HT</b>	<b>Carsat</b>	<b>L'agglo</b>
	Acquisition films solaires	1 541 €	925 €	616 €
	Aménagement du vestiaire	2 438 €	1 462 €	976 €
	Acquisition de rafraichisseurs	7 248 €	4 349 €	2 899 €
	Déploiement de la fibre optique	9 033 €	5 420 €	3 613 €
	<b>Sous total subvention Carsat 60 %</b>	<b>20 260 €</b>	<b>12 156 €</b>	<b>8 104 €</b>
	Acquisition d'équipements numériques	10 439 €	10 439 €	
	<b>Sous total pour subvention Carsat 100%</b>	<b>10 439 €</b>	<b>10 439 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>30 699 €</b>	<b>22 595 €</b>	<b>8 104 €</b>
<b>N°060 du 31/05/2024</b>	Convention d'occupation du domaine privé signée avec la société Inéo Réseaux haute tension à des fins de stockage de matériel, d'engins et mise en place de bungalows de chantier provisoires. La convention, consentie moyennant le versement d'une redevance d'un montant de 500€ HT par mois, est conclue du 10 juin au 30 novembre 2024, renouvelable une fois pour une période de 6 mois.			
<b>N°061 du 06/06/2024</b>	Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels modifiés de l'étude énergétique des logements communaux, dont le montant est estimé à 33 510€ HT, soit 40 212€ TTC. L'agglo Foix-Varilhes sollicite : État fonds vert 2024 Ingénierie pour un montant de 23 457€ (soit 70%) et le Département de l'Ariège en rénovation énergétique pour un montant de 3 351€ (soit 10%). L'autofinancement s'élève à 6 702€ (soit 20%).			
<b>N°062 du 06/06/2024</b>	Protocole d'accord transactionnel signé avec Tarkett France relatif aux désordres constatés dans les salles de bain de la résidence autonomie de L'agglo à Varilhes suite aux travaux de rénovation. Compte tenu de l'occupation des chambres par les résidents, L'agglo Foix-Varilhes a sollicité le versement d'un préjudice d'exploitation à hauteur de 1 687,89€ HT.			
<b>N°063 du 13/06/2024</b>	Attribution de subventions à deux propriétaires occupants, dossier « autonomie à la personne » au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant total de 2 037,83€.			
<b>N°064 du 13/06/2024</b>	Attribution d'une subvention à un propriétaire bailleur au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 1 268,18€.			
<b>N°065 du 24/06/2024</b>	Convention de constitution de servitudes de passage d'une ligne électrique souterraine grevant la parcelle ZL 0345 en zone Escoubétou 2 à Verniolle, signée avec Enedis, afin d'implanter une ligne électrique souterraine de 20 000 volts, pour une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro.			
<b>N°066 du 24/06/2024</b>	Convention de passage en domaine public intercommunal pour un branchement d'assainissement collectif signée avec la SCI Nano sur la commune de Montgailhard afin d'autoriser le passage qui permettra au demandeur de se raccorder au réseau public d'assainissement collectif géré par le SMDEA. Les frais et taxes, issus de la présente décision, sont à la charge de la SCI Nano.			
<b>N°067 du 24/06/2024</b>	Attribution de subventions à trois propriétaires occupants, dossier « autonomie à la personne » au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant total de 1 764,04€.			
<b>N°068 du 24/06/2024</b>	Attribution de subventions à deux propriétaires occupants, dossier « autonomie à la personne » au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant total de 2 201,68€.			

<p><b>N°069 du 27/06/2024</b></p>	<p>Convention d'assistance juridique signée avec le cabinet Urbi &amp; Orbi Avocats dans le cadre de prestations d'assistance et de conseil juridique pendant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat. Le contrat est établi pour une durée de deux ans à compter de sa notification, les horaires seront calculés au temps consacré au traitement des dossiers au tarif horaire soit 190€ HT ou 230€ HT en cas d'urgence.</p>																																																
<p><b>N°070 du 27/06/2024</b></p>	<p>Convention de mise à disposition de personnel signée avec la commune de Foix auprès du service sécurité incendie et aide aux personnes de l'Espace Olivier Carol à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, pour une durée de trois ans. Les agents mis à disposition restent agents de la commune de Foix et sont rémunérées par cette dernière, L'agglo assurera un remboursement des rémunérations à hauteur du temps sollicité pour son propre compte, selon les modalités détaillées dans la convention.</p>																																																
<p><b>N°071 du 27/06/2024</b></p>	<p>Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels de la modernisation de la médiathèque intercommunale à Foix dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 425 986,28€ HT dont 106 900€ de pose de panneaux photovoltaïques. La maîtrise d'œuvre s'élève à 98 393€ HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="331 748 1544 1346"> <tr> <td><b>TOTAL projet HT</b></td> <td><b>MÉDIATHÈQUE</b></td> <td><b>1 417 479,28 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> <tr> <td>État – Drac 2025</td> <td>Culture - médiathèque</td> <td>566 990 €</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Région 2024</td> <td>Culture - médiathèque</td> <td>283 495 €</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>Département 2024</td> <td>Culture - médiathèque</td> <td>283 495 €</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL subventions</b></td> <td></td> <td><b>1 133 980 €</b></td> <td><b>80%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Autofinancement</b></td> <td></td> <td><b>283 499,28 €</b></td> <td><b>20%</b></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL projet HT</b></td> <td><b>PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES</b></td> <td><b>106 900 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> <tr> <td>État – DETR/fonds vert 2025</td> <td></td> <td>55 500 €</td> <td>52%</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> <td>20 000 €</td> <td>19%</td> </tr> <tr> <td>SDE 09</td> <td></td> <td>10 000 €</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL subventions</b></td> <td></td> <td><b>85 500 €</b></td> <td><b>80%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Autofinancement</b></td> <td></td> <td><b>21 400 €</b></td> <td><b>20%</b></td> </tr> </table>	<b>TOTAL projet HT</b>	<b>MÉDIATHÈQUE</b>	<b>1 417 479,28 €</b>	<b>100%</b>	État – Drac 2025	Culture - médiathèque	566 990 €	40%	Région 2024	Culture - médiathèque	283 495 €	20%	Département 2024	Culture - médiathèque	283 495 €	20%	<b>TOTAL subventions</b>		<b>1 133 980 €</b>	<b>80%</b>	<b>Autofinancement</b>		<b>283 499,28 €</b>	<b>20%</b>	<b>TOTAL projet HT</b>	<b>PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES</b>	<b>106 900 €</b>	<b>100%</b>	État – DETR/fonds vert 2025		55 500 €	52%	Département		20 000 €	19%	SDE 09		10 000 €	9%	<b>TOTAL subventions</b>		<b>85 500 €</b>	<b>80%</b>	<b>Autofinancement</b>		<b>21 400 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL projet HT</b>	<b>MÉDIATHÈQUE</b>	<b>1 417 479,28 €</b>	<b>100%</b>																																														
État – Drac 2025	Culture - médiathèque	566 990 €	40%																																														
Région 2024	Culture - médiathèque	283 495 €	20%																																														
Département 2024	Culture - médiathèque	283 495 €	20%																																														
<b>TOTAL subventions</b>		<b>1 133 980 €</b>	<b>80%</b>																																														
<b>Autofinancement</b>		<b>283 499,28 €</b>	<b>20%</b>																																														
<b>TOTAL projet HT</b>	<b>PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES</b>	<b>106 900 €</b>	<b>100%</b>																																														
État – DETR/fonds vert 2025		55 500 €	52%																																														
Département		20 000 €	19%																																														
SDE 09		10 000 €	9%																																														
<b>TOTAL subventions</b>		<b>85 500 €</b>	<b>80%</b>																																														
<b>Autofinancement</b>		<b>21 400 €</b>	<b>20%</b>																																														
<p><b>N°072 du 01/07/2024</b></p>	<p>Approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant modifiant les points suivants : le fonctionnement des structures, les modalités d'inscription et la tarification, le suivi santé des enfants et les règles applicables, les règles applicables en termes de protection des données personnelles des enfants et de leur famille.</p>																																																